

ÉPISODES DE LA MÉDECINE LIÉGEOISE

**Une dynastie de médecins du pays de Liège
aux XV^e et XVI^e siècles : les Gherinx**

PAR

Jacques STIENNON

Extrait de la *Revue Médicale de Liège*, vol. XI, n^o 10.



LIÈGE
IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE, S. A.
4, PLACE SAINT-MICHEL, 4
1956

ÉPISODES DE LA MÉDECINE LIÉGEOISE

Une dynastie de médecins du pays de Liège aux XV^e et XVI^e siècles : les Gherinx⁽¹⁾

par Jacques STIENNON

Mon exposé sera bref. Comme le titre l'indique, il s'agit tout simplement d'évoquer, et non d'analyser en détail, certaines activités d'une famille de médecins d'origine probablement brabançonne et qui s'est fixée dans le pays de Liège.

Le plus connu de cette dynastie en est aussi le dernier. C'est pourquoi nous remonterons les années en le prenant comme point de départ.

Philippe Gherinx est le seul de sa famille qui ait eu les honneurs de la *Biographie nationale*. On ne peut pas dire que le rédacteur de la notice — J. J. Thonissen — ait fourni un effort critique original et personnel⁽²⁾. Toute son information, il la puise uniquement dans les *Études biographiques sur les médecins liégeois* d'Ulysse Capitaine⁽³⁾, non sans ajouter des fautes nombreuses dans la transcription de son modèle⁽⁴⁾. Le travail du savant bibliographe liégeois n'était pas, lui non plus,

(1) Cet article reproduit, avec quelques modifications, la communication que nous avons présentée, le 6 novembre 1955, au cinquième week-end annuel d'histoire de la médecine, organisé à Liège par le Comité belge d'histoire des sciences.

Nous avons été heureux de voir M. le Professeur J. Pelseneer prendre un actif intérêt à nos recherches. Nous sommes également redevable à M. le Dr Ernest Wickersheimer, Président de la Société internationale d'histoire de la médecine, de renseignements qui nous ont permis de compléter utilement les matériaux de notre enquête.

Enfin, M. le Professeur Marcel Florkin a bien voulu accepter, avec son amabilité coutumière, de publier notre texte dans la série des *Épisodes de la médecine liégeoise*.

A ces trois spécialistes de l'histoire des sciences, nous adressons l'expression de notre vive reconnaissance.

(2) J. J. THONISSEN, *Philippe Gherinx*, dans *Biographie nationale*, t. 7, 1880-1883, col. 670-673.

(3) U. CAPITAINÉ, *Études biographiques sur les médecins liégeois depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1850*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 3, 1857, pp. 226-236.

(4) La Commission de la Biographie nationale vient de prendre l'heureuse décision de confier à M. Marcel Florkin le soin de rédiger une nouvelle notice sur Philippe Gherinx dans un prochain supplément de la *Biographie nationale*.

exempt d'erreurs. A l'aide de documents inédits, un historien contemporain, Eugène Polain, entreprit de corriger l'œuvre de ses devanciers et de préciser certains détails de la carrière de notre médecin (1).

Celle-ci connut deux périodes : la première est placée sous le signe exclusif de la médecine. Né à Saint-Trond en 1549, Philippe Gherinx se rend à Louvain et y commence ses études médicales. Après y avoir conquis le grade de licencié, on rapporte qu'il passa son doctorat en France. De là, il vint se fixer à Liège peu avant 1579 et obtint bientôt la faveur du prince-évêque Gérard de Groesbeeck dont il fut le médecin attitré. Avec la mort du prélat en 1580 et l'avènement d'Ernest de Bavière, s'ouvre une seconde période dans l'activité de Philippe Gherinx. Nommé conseiller intime du prince-évêque, il mène de front la politique et la médecine jusqu'à sa mort, que Thonissen avait placée en 1604 mais qu'Eugène Polain a ramenée, en se basant sur un testament de Thomas de Rye, successeur de Gherinx, entre les années 1583 et 1592 (2).

Pour les historiens de la médecine liégeoise, Philippe Gherinx reste surtout l'auteur de deux traités, l'un sur les vertus curatives des eaux de Tongres, l'autre sur celles des eaux de Spa (3). Sa production relève des débuts de l'imprimerie à Liège et, de ce fait, elle a retenu également l'attention des bibliographes locaux, puisque notre médecin s'est adressé, pour imprimer ses œuvres en 1578 et 1583, au premier typographe établi dans notre cité, Gautier Morberius (4).

Quelqu'ait pu être l'influence de la Faculté de Louvain sur la formation de Philippe Gherinx, le milieu familial a dû jouer un rôle important dans le choix de sa carrière.

Son père, Jérôme Gherinx, n'a pas connu un destin aussi remarquable, mais il a quand même laissé des traces dans les annales de Saint-Trond, où il vit le jour le 17 mai 1492 (5), et à l'administration de laquelle il participa dès l'âge de 22 ans : on le trouve cité, à partir du 13 mars 1514, comme échevin (6) — fonctions qu'il occupa jusqu'à sa mort, le 23 juillet 1555 (7), en même temps qu'il y exerçait son art, en qualité de médecin de la ville.

Le dépôt de la bibliothèque de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Trond, à l'Université de Liège, en 1824, grâce aux soins éclairés de Guillaume I de Hollande, nous a valu de posséder, parmi les centaines de livres qui — de l'époque carolingienne à la fin du XVI^e siècle — représentent le trésor codicologique du monastère, un manuscrit auquel s'attache le souvenir de Jérôme Gherinx et de sa famille.

C'est, en effet, Jérôme qui, vers le milieu du XVI^e siècle, en fit don à l'abbaye, comme le prouve cette note d'appartenance, inscrite au fol. 2 v^o : *Liber monasterii sancti Trudonis quem dedit monasterio Hieronymus Gherinx, scabinus et apothecarius huius opidi.*

Ce volumineux codex — coté 56 E (7) — va nous servir à préciser ou à découvrir

(1) E. POLAIN, *Deux biographies liégeoises à rectifier. Philippe Gerinx et Thomas de Rye, médecins du prince Ernest de Bavière*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 40, 1910, pp. 1-8.

(2) E. POLAIN, *art. cit.*, p. 6.

(3) 1^o *Description de la fontaine ferrugineuse de Saint Gille, près de Tongre*, par M. Philippe Gherinx, médecin. A Liège, chez G. Morberius, 1578, in-12.

2^o *Description des fontaines acides de Spa et de la fontaine de fer de Tugre*, par M. Philippe Gherinx, médecin. A Liège, chez G. Morberius, 1583, in-12. L'unique exemplaire connu de ce dernier ouvrage est conservé à la Bibliothèque de l'Université de Liège.

(4) X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, Bruges, 1885, col. 14 et 17.

(5) U. CAPITAINE, *art. cit.*, p. 80.

(6) F. STRAVEN, *Inventaire des archives de la ville de Saint-Trond*, t. 2, Saint-Trond, p. 291.

(7) U. CAPITAINE, *art. cit.*, p. 80.

(8) GRANDJEAN et FIESS, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Université de Liège*, Liège, 1875, pp. 226-227, n° 365 (cote de classement : 56 E).

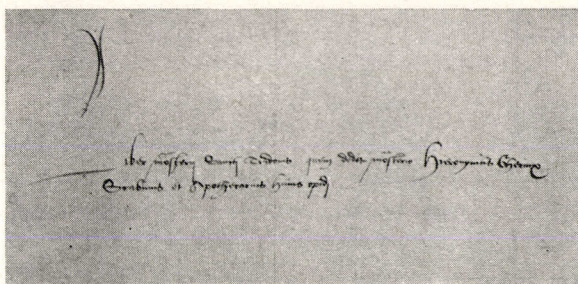


FIG. 1. — Note d'appartenance du ms 56 E.

(Clichés de la Bibliothèque de l'Université de Liège).

certaines aspects de l'activité des ascendants de Philippe et Jérôme Gherinx, qui ont pâti jusqu'ici d'un injuste oubli.

À première vue, l'ouvrage n'est pas de nature à retenir l'attention particulière des historiens de la médecine. Ses 397 feuillets et ses 189 chapitres forment une *Summa quaestionum moralium*, un recueil de problèmes de morale où les faits médicaux ne sont évoqués — et d'une manière très vague — que dans un court passage relatif aux sages-femmes ⁽¹⁾.

Mais les notes des copistes vont nous plonger définitivement dans le monde médical.

Au fol. 9^{ro} : *Explicit ordo et signacio questionum. Scripta est tabula per manus magistri Johannis Gherinx medici, anno domini 1477^o, altera Valentini, in sancto Trudone, in domo propria.*

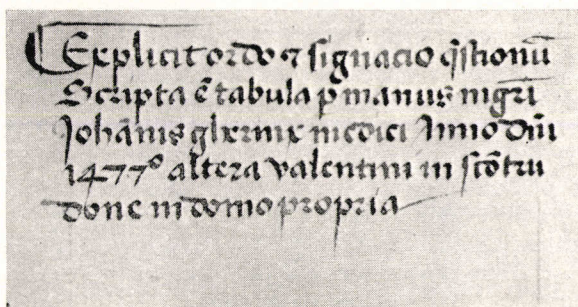


FIG. 2. — Explicit de la table du ms 56 E (main de Jean Gherinx).

Au fol. 395^{ro} : *Anno domini millesimo quadringentesimo septuagesimo septimo, finita est hec summa per dominum Guilbelmum de Abiete, presbyterum de Leuwys, incepta vero per Henricum Gherinx ad commodum et utilitatem magistri Johannis Gherinx medici.*

Et enfin, en rouge, au fol. 1^{ro} : *Johannes Gherinx scripsit 1477^o ultima sabbath februarii.*

Ces notations nous permettent de reconstituer l'histoire de la composition du manuscrit.

(1) Fol. 229^{ro} : « ... nullus remuneratur a Deo pro peccato; sed obstetrices Egypti remunerate sunt a Deo propter mendacium, quod edificavit illis Deus domos... ». Allusion au ch. I, 15-22 de l'Exode. Parmi les autres paragraphes qui pourraient intéresser la médecine, notons *Gula* (148), *Sobrietas* (149), *Ebrietas* (150), *Luxuria* (153), *Partes luxuriae* (154), *Continentia* (155), *Incontinentia* (156), *Prophetia* (171-177).

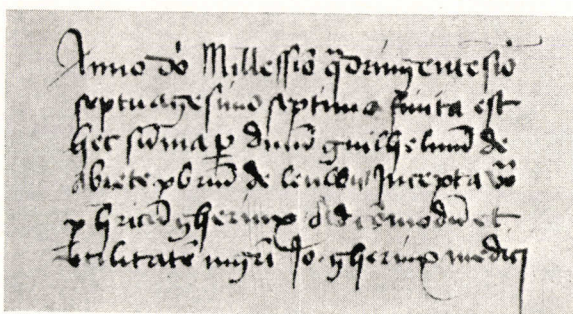


FIG. 3. — Colophon du ms 56 E (main de Guillaume de Léau).

Destiné à un certain maître Jean Gherinx, médecin, il a été commencé par Henri Gherinx, puis continué et mené à bonne fin par Guillaume de Abiete (du Sapin, van Sparenbosch), prêtre de Léau. Jean Gherinx y a ajouté la table, au mois de février 1477, dans la maison qu'il occupait à Saint-Trond.

Que sait-on de ces trois personnages ?

Un *Wilhelmus de Abiete*, de Léau (diocèse de Liège), est immatriculé à l'Université de Louvain vers 1429 (1). J'aurais perdu sa trace, si le catalogue de la bibliothèque du baron de Crassier, édité par Kints en 1754, n'avait signalé, parmi les livres de cet érudit liégeois bien connu du XVIII^e siècle, l'existence d'un manuscrit copié et terminé le 9 novembre 1479 *per manus Wilhelmi de Abiete de Busco prope Lewis* (2).

Selon toute vraisemblance, nous avons affaire à un ecclésiastique exerçant l'art d'écrire et paraissant être spécialisé dans la transcription d'ouvrages de médecine ou destinés à des médecins. Le manuscrit de la bibliothèque du baron de Crassier, coté 3411, est, en effet, la *Practica Chirurgiae* de Pietro d'Argellata.

Je n'ai pas à présenter ce médecin à des lecteurs beaucoup mieux informés que moi sur les étapes de sa carrière et la place de son œuvre dans l'histoire de la médecine. Professeur à Bologne au début du XV^e siècle, Argellata, tout en restant encore très étroitement tributaire de la science arabe, expose à certains moments des vues personnelles et intéressantes dans son traité de chirurgie qui connut cinq éditions vénitienes, en 1480, 1492, 1497, 1499 et 1520 (3).

La présence de Bologne, qui vient d'être évoquée pour la première fois à l'occasion de Pietro d'Argellata va, à partir de ce moment, dominer le déroulement de tout notre exposé.

Elle s'insinue cependant d'une manière indirecte, et par le truchement de la paléographie.

Si l'on veut faire la part respective des trois scribes qui ont contribué à l'exécution du ms. 56 E, il est facile de constater que la relève d'Henri Gherinx par Guillaume de Léau a lieu à partir du fol. 261 r^o. Entre l'écriture du fol. 260 v^o et celle du fol. 261 r^o, il existe une différence qui frappe le lecteur le moins familiarisé

(1) *Matricule de l'Université de Louvain*, éd. E. Reusens, t. 1, Bruxelles, 1903, p. 245.

(2) *Catalogus librorum bibliothecae Guillelmi S. R. I. L. Baronis de Crassier*, Liège, E. Kints, 1754, p. 430, n° 3411 (manuscrits).

(3) Fr. HÜBOTTER, *Biographisches Lexicon der hervorragenden Ärzte aller Zeiten und Völker*, 2^e éd., t. 1, Berlin-Wien, 1929, pp. 191-192. Ce dictionnaire donne les différentes graphies du nom de ce médecin (*Argillata, Largelata, P. de la Cerlata, Arzelata*). Ne conviendrait-il pas d'adopter l'orthographe *Argelato* ? *Argelato* est une localité située à 15 km. au nord de Bologne, tout près de San Giorgio di Piano.

avec la paléographie médiévale. La manière d'écrire de Guillaume de Léau ne diffère pas du type gothique généralement employé par les scribes de nos provinces dans la seconde moitié du XV^e siècle : c'est la cursive bâtarde couramment utilisée pour la transcription des manuscrits de travail et d'étude (1). Avec Henri Gherinx, nous nous sentons dans un tout autre domaine : le tracé des lettres s'arrondit, le système d'abréviations est différent, les *a* ronds alternent avec les *a* à panse accolée, le graphisme général est à la fois plus posé et plus clair, grâce à des arrêts et des départs de plume très nets. A la base de ce style, on peut sans hésitation reconnaître une influence italianisante très marquée, mais qui n'est pas identifiable à coup sûr, parce que la personnalité du scribe l'emporte ici sur le type calligraphique.

Par contre, devant l'écriture de Jean Gherinx, qui remplit les neuf premiers feuillets, le doute n'est plus permis. Voilà bien les caractéristiques de l'écriture bolonaise évoluée qui, née au XIII^e siècle, a connu jusqu'au XV^e siècle, époque de son déclin, une diffusion remarquable grâce à la multiplication des manuscrits juridiques et médicaux émanant de ce centre intellectuel (2).

De cette constatation, trois déductions au moins peuvent être tirées :

— ou bien le scribe a sous les yeux un manuscrit en écriture bolonaise et il est influencé par le style de son modèle,

— ou bien il a été formé dans une Faculté de médecine où la calligraphie bolonaise est d'un usage constant,

— ou bien, et c'est la conclusion la plus simple et la plus obvie, Jean Gherinx a fait ses études de médecine à Bologne.

Je m'étais arrêté à cette dernière hypothèse et j'avais commencé à chercher de ce côté, lorsque le hasard me mit sous les yeux un passage d'un alerte petit livre de vulgarisation, sans appareil critique ni références, que M. Fernand Desonay a consacré, en 1938, aux Ducs de Bourgogne. Le savant romaniste, retraçant brièvement les progrès de la médecine dans nos provinces au XV^e siècle, écrivait notamment :

« Sur les traces de Jean de Saint-Amand qui, dès les années 1200, avait pressenti la thérapeutique rationnelle d'un Vésale, et de Jean Yperman (XIV^e siècle) qu'on a pu appeler le père de la médecine belge, les « chirurgiens » s'appelleront Jean Gherinx, maître Martin, Corneille Roelans ». Et il souligne : « Jean Gherinx, de Diest, a publié une *Lectura de simplicibus medicinae*, que nous possédons en manuscrit » (3).

Muni de ce fil conducteur, je m'adressai au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique, et mon collègue François Masai apporta à ma demande une réponse qui justifiait en tous points mes suppositions.

La Bibliothèque royale conserve, sous la cote II. 2528, une *Lectura de simplicibus medicinae*, écrite par Jean Gherinx. Contrairement à ce que pensait M. F. Desonay, notre médecin n'est pas l'auteur du traité. Ce dernier a été rédigé au XIV^e siècle par Matteo Silvatico, botaniste pharmacologue qui, s'étant fixé à Salerne, y organisa un jardin botanique et y mourut en 1342 après avoir mérité le titre de chevalier

(1) Sur ces problèmes de classification des écritures, cf. G. I. LIEFTINCK, *Pour une nomenclature de l'écriture livresque de la période dite gothique. Essai s'appliquant spécialement aux manuscrits originaires des Pays-Bas méridionaux*, dans *Nomenclature des écritures livresques du IX^e au XVI^e siècle* (Premier Colloque international de paléographie latine, Paris, 28-30, avril 1953), Paris, Centre National de la Recherche scientifique, pp. 15-34.

(2) Voir entre autres, B. PAGNIN, *La littera bononiensis. Studio paleografico*, dans *Atti del Reale Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti*, t. 93, 1934 (avec des exemples antérieurs au XV^e siècle).

(3) F. DESONAY, *Les ducs de Bourgogne*, Liège, 1938, pp. 130-131 (*Les petites Etudes de Belgique*, 1^{re} série, fasc. 4).

Ultimū pertinet ut p3 in pmo
 de celo, perfectio aut potentie
 non tendit in qualicūq; operati-
 one, s; in operacione que habz
 quādam magnitudinē aut
 difficultatem. Et uelūq; n; poten-
 cia quātiūq; imperfctā. p; in
 aliquam operacionē modicā
 et debilem, et iō ad rationem
 uirtutis pertinet ut sit circa
 difficile et bonū, ut d; i 2. eth.
 Difficile autem et magnū que
 ad idem pertinent in actu vir-
 tutis p; attendi dnt; v^o ex
 parte rōnis in quātum s; diffi-
 cile est mediū rōnis aduenire
 et in aliq; materia statū et
 ista difficultas sola inuenitur
 in actu uirtutum intellectuali-
 um, et etiam in actu iust; 1^a
 est autem difficultas ex parte
 materie, que de se repugnāciā
 habere p; ad modum rāōnis
 q; est circa eam ponēdas, et ista
 difficultas precipue attendit
 in alijs uirtutibus moralibus
 que sunt circa passiones, quia
 passio pugnant contra rōnē
 ut dromisus d; iii. ca. de di. no
 Circa quas considerandum ē, q;
 quedam passiones sunt q; hūt
 magnū vi resistendi rōi p; capi-
 liter ex parte passiois, Et ne-
 dam uero passiones p;cipaliter
 ex parte rerum, que sunt obier-
 ta passiois, passiones aut non
 hūt magnā vi repugnandi
 rōni si fuerint uehementes, eo
 q; appetitus sensitiu; in q^o s; s;
 passiones, naturaliter subditur
 rōni. Et iō uirtutes que sunt
 circa huius passiones no ponū
 si ē ad q; ē mag^m in ipis pas-
 sionibus, sicut fortitudo ē circa
 magnos timōes et audaciae.
 Temperācia est circa maximā
 deliciaōni concupiās, et sile-
 mansuetudo est cū maximas
 iras, passiones autem quedam
 hūt magnā vim repugnādi
 rōi, ex ipis rebus exterioribus
 que sūt obiecta passiois sicut
 amor ul' cupiditas pecunie
 seu honoris. Et in istis o; ē uir-
 tutis nō solū cū id q; ē maximū

in eis sed etā circa medianā uel
 inuicē quia res certis existētijs
 etiam si pū parte pūnt multū ap-
 peribles ut pōte uirtū et hominē
 uirtū. Et uero circa appetitū pen-
 ditur pūnt due uirtutes. Una qui
 dnt; circa medianā et modicā
 tūc. Alia autē circa magnā seu
 uas sibi magnificētā. Similit;
 aut et circa honores sunt due
 uirtutes. Una quādam circa medi-
 cōres honores que p;nomata est,
 uouitūz tamen ex pūe extreme
 que pūnt phylotomia, i. amor ho-
 noris et aphlotomia, i. que amōre
 honoris. Laudat; em; quōz qui amat
 honore. Cūq; autē qui non amat
 et honore p;cept; sibi utriūq; modi
 dnt; fieri p;e. Circa magnos autē
 honores est magnanimitas et uero
 dicendū est q; p; pūnt materia mag-
 nanimittas est magnus honore et
 ad ea tendit magnanimitas que pūnt
 magnus honore digna. Ad pūnt
 q; dicendū q; magnū et pūnt q;
 audens se hūc ad honore p;cedit
 se, p;cedit; sed magnū dnt; fa-
 cili; p;cedit q; pūnt ad rōnem
 cui; modū in vni honore obiectū
 oportet, quia multo difficili; obier-
 uit; in magnis honorib; si in
 pūntis. Et d; dicendū q; in ma-
 et in alijs materijs non habet dif-
 finitā et notā; imp illud q; est
 materū uirtū p; pūnt oportet esse
 uirtutē. Vni autē ratio est de di-
 uitijs et honoribus que pūnt res
 q;dam aliam existētes. Ad tēnu
 dicendū q; ille qui bene vni mag-
 nis multo magis pōt bene vni
 pūnt et magnanimitas aut attendit
 magnos honores, pūnt quib; est
 dignus uel i etiam pūnt uicē
 quibus est dignus, quia pūnt
 uirtus non pōt pūnt hono-
 rari ab hōe cui debetur honor a
 deo et uero non debetur ex mag-
 nis honorib; quia non reputat eos
 pūnt se sed magis eos pūnt
 et multo magis modicos aut pūnt
 nos. Et pūnt et honoratio-
 nibus non pūnt sed eis pūnt
 ut ut pōte quib; reputat sibi mag-
 ne pūnt.

Ad tēnu p; pūnt dnt; q;
 q; magnanimitas non pūnt
 uirtus. Quōd em; uirtus no
 uelle in medio consisti sed magna-
 nimitas non consisti in medio
 sed in maximo qui uirtus dnt;

Fig. 4. — Fol. 260 v°, col. 2-261 r°, col. 1 du ms 56 E (mains d'Henri Gherinx et de Guillaume de Léau).

| | |
|---|--|
| <p> Ut oporteat ad magis impende Qd 107 de magnitudine Ut magnitudo semp sit peccm Ut sit peccm modle Ut iusto sint beneficia sub tēda Qd 108 de vindicacoē Ut vindicaco sit licita Ut sit spēalis virtus De modo vindicandi In quo sit vindicaco cēcēda Qd 109 de veritate Ut veritas sit virtus Ut sit virtus spēalis Ut sit pūstiac Ut magis declinet ad mīn^{or} vīti Qd 110 de mendacio q' ē vīciū op^m Ut mēdaciū sp' oppō vī^{ti} q' vīciū De speciebus mendaciū falsitate Ut mendaciū sit sp' peccm Ut sit peccm modle Qd 111 de simulacōe sū p'pocūsi Ut oīs simulacō sit peccm Ut oīs p'pocūsi sit simulacō Ut oīs simulacō oppōt vīti Ut sit peccm modle Qd 112 de iactancia In virtuti opponat Ut sit peccm modle Qd 113 de proma Ut proma sit peccm Ut sit mīn^{or} peccm q' iactācia Qd 114 de aīcia q' affabulacō Ut sit spēalis virtus Ut sit pūstiac Qd 115 de adulatione Ut adulacō sit peccm Ut sit peccm modle Qd 116 de linguo Ut oppōtur virtuti aīciae Ut sit mīn^{or} peccm q' adulacō Qd 117 de liberalitate Ut liberalitas sit virtus Que sit e^m nīa. Q' sit e^m actus ap^e Ut mag' p'ncat ad libalē dīcē q' ac Ut libalitas sit pūstiac </p> | <p> Ut liberalitas sit maxima virtus Qd 118 de auaricia q' op^m libalitatē Ut auaricia sit peccm Ut sit spēale peccm Cui virtus oppō^t vīti. s. libalitatē Ut sit peccm modle Ut sit gūstīnū p'ccōri Ut sit peccm carnale ut spūale Ut sit vīciū capitale De filiabus eius Qd 119 de prodigalitate Ut op^m auariciae vīti sit peccm Ut sit gūstīnū peccm q' auaricia Qd 120 de epyheia Ut epyheia sit virtus Ut sit pūstiac Qd 121 de dono corū^m iustī^m q' d' p'ic Ut pietas sit donū sū p'ic Qd 122 de p'ceptis iustīae Ut p'ceptū decalogi sit p'ceptū iustīae De p'cepto decalogi vīti d'ent tracta de 2^o de 1^o de 4^o de 5^o de 6^o de 7^o Qd 123 de fortitudo quod sit Ut fortitudo sit virtus Ut sit virtus spēalis Ut sit circa tēdēs q' audacīas Ut sit solū cē tēdēs mortis Ut sit solū i' rebū bellīcī Ut sūstīnē sit p'pūm act^o e^m Ut op'etur p' p'ū bonū Ut hēat dīcōnē i' suo actu p'ic Ut fortitudo marīe p'istit i' re Ut vīti i' sua op'acōe Ut sit virtus cardinalis Ut fortitudo p'cellat cōp'ā^m vīti Qd 124 de p'pūo actu fortitudo^m scz de martīrio Ut martīrīū sit actus vīti Cuius virtus sit actus De p'fēcōne hui^m actus De pena martīrīū de timore Qd 125 de vīciū op^m fortitudo^m p' Ut tēdēs p'ccm vīti oppō^t fortitudo^m Ut sit peccm modle </p> |
|---|--|

FIG. 5. — Table des matières du ms 56 E (main de Jean Gherinx).

et médecin du roi Robert de Sicile, à qui il avait dédié son ouvrage — notre *Lectura* — qui fut plusieurs fois imprimé sous le titre *Pandectae medicinae*, de 1474 à 1541 (1). De cette vaste compilation, ordonnée suivant un classement alphabétique des matières, la Bibliothèque de l'Université de Liège possède une édition datée de Lyon 1478, non citée par Hübotter, et provenant de la bibliothèque des Croisiers de Huy (2).

Nous ne nous attarderons pas à discuter des mérites de ce répertoire. Tout notre intérêt est accaparé par la transcription qu'en a faite Jean Gherinx, dans des circonstances que nous révèlent ces deux annotations.

Au fol. 4 r^o: *Diest hoghenmoet. Et sic est finis. Sit laus et gloria trinis. Scripta est hec tabula per manus magistri Johannis Gherinx anno M CCCCLIII^o 23a die julii tunc Bononie in medicinis studentis.*

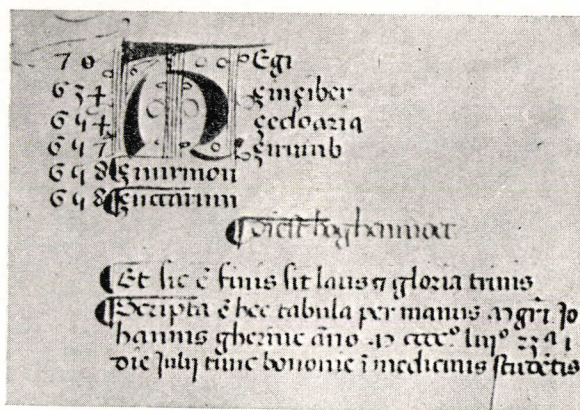


FIG. 6. — Colophon de la table du ms II.2528 (main de Jean Gherinx).

Au fol. 244 v^o (colophon final) : *Anno domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo tercio, prima die septembris, finita necnon completa est hec lectura de simplicibus medicine tractans per manus magistri Johannis Gherinx de Diest, tunc temporis Bononie in medicinis studentis. Ad laudem et honorem Dei omnipotentis eiusque genitricis Virginis Marie (gratté : matris eius) ac sanctissimi precursoris Christi Johannis Baptiste etenim devotissime virginis sancte Barbare. Incepta vero per quemdam franciginam tristem alchamistam (sic) qui lucrum presentis scripture in fumum exposuit. Vive Diest.*

Dans leur concision, ces quelques lignes nous apprennent beaucoup de choses. Et tout d'abord sur Jean Gherinx. Celui-ci est originaire de Diest, et non de Saint-Trond. Il exprime son attachement à sa ville natale par des exclamations qui trahissent en lui un parfait bilingue. Il est à Bologne en 1453 et y poursuit ses études de médecine. Pour grossir son bagage documentaire, il copie et fait copier des traités de médecine, et notamment cette *Lectura de simplicibus*, conservée aujourd'hui à Bruxelles. C'est à un alchimiste d'origine française qu'il confie cette tâche, mais le scribe a tôt fait de dissiper en fumée le prix de son travail. Il y a très probablement lieu de prendre à la lettre l'expression *in fumum exponere* qui se rapporte sans doute à des manipulations destinées à trouver la pierre philosophale ou à fabriquer l'or potable. La remarque, teintée de mépris, à laquelle se livre Jean Gherinx montre

(1) F. HUBOTTER, *o. c.*, t. 4, 1932, p. 117.

(2) Sous la cote : XV^e s. A. 8.

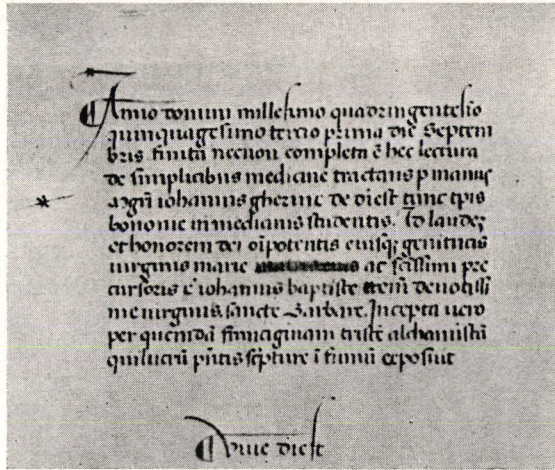


Fig. 7. — Colophon du ms II.2528 (main de Jean Gherinx).

d'ailleurs la distinction qu'il tient à faire entre les rêveries des alchimistes et sa propre conception de l'art de la médecine.

Reprenant la plume des mains défaillantes du scribe, Jean Gherinx mène à bonne fin la transcription du volume, le 1^{er} septembre 1453.

Et ici, de nouveau, nous pouvons nous adonner au même essai de discrimination entre les parts respectives des deux copistes. La main de Jean Gherinx est reconnaissable dans les quatre premiers feuillets qui composent la table. Elle reprend à la col. 2 du fol. 206 v^o jusqu'à la fin. On voit immédiatement la différence du style calligraphique des scribes. Le thème graphique de l'alchimiste est français, mais fortement teinté d'italianisme. Son système de symboles abrégatifs est plus mitigé que celui de Gherinx, notamment pour le signe remplaçant la désinence *us* (fol. 192 r^o), les *d* ont la haste droite et les *a* ont un *apex* qui manque généralement dans l'écriture de notre médecin.

Encore une fois, celle-ci n'est autre que la *rotunda* bolonaise évoluée — avec ses *d* arrondis et trapus, à la haste embryonnaire et inclinée vers la gauche, ses *us* en forme de crochets courbés vers la ligne — tracée avec une plume plus fine, elle a aussi plus d'élégance qu'en 1477, mais l'identification de son auteur n'offrirait aucune difficulté, même si Jean Gherinx avait omis de signer l'une de ces deux œuvres.

Mais ce qui distingue les deux manuscrits l'un de l'autre, c'est que l'atmosphère bolonaise, indirectement introduite dans le codex de Saint-Trond, envahit tout le manuscrit de la Bibliothèque royale, grâce à la décoration dont il est rehaussé (1).

On y dénombre vingt-quatre lettrines, constituant un alphabet complet (à l'exception du A), tracées à la gouache, de teinte garance sur fond or et bleu, à

(1) En limitant la prospection aux manuscrits dont l'un ou l'autre feuillet a été reproduit dans un des albums classiques de la paléographie médiévale, on peut comparer l'écriture et les petites initiales ornées du ms. II 2528 avec l'écriture et les petites initiales ornées des têtes de chapitres du *Vat. Urb. lat.* 418, écrit en 1415. Ces initiales ornées étaient déjà à la mode, dans la première moitié du XIV^e siècle, en Italie, et elles figurent notamment dans le *Vat. lat.* 1917, écrit en 1328, par un copiste de Vérone. Cf. H. FOERSTER, *Mittelalterliche Buch- und Urkundenschriften*, Berne, 1946, pl. XXXVII et XLIII.



FIG. 8. — Lettrine historiée et fragment de texte du ms II.2528 (main d'un alchimiste français).

palmettes rouges et vertes, et à trois fleurs respectivement bleu pâle, bleu azur et rouge s'échappant de l'encadrement — le tout dans ce style large, appuyé, un peu épais qui caractérise l'art de l'enluminure dans l'Italie du Nord.

Ces lettrines, ainsi que les initiales bleues et rouges si typiquement italiennes qui parsèment le texte, ont été exécutées après le travail de transcription car elles sont homogènes, du début jusqu'à la fin, malgré le changement des copistes. Sans doute Jean Gherinx s'est-il adressé à un enlumineur professionnel, établi à Bologne, sans qu'on puisse écarter tout à fait la possibilité de leur exécution par Gherinx lui-même ⁽¹⁾.

Tous ces rapports entre médecine et écriture, ou plutôt entre médecine et codicologie sont du plus haut intérêt pour le paléographe. Supprimons les colophons du manuscrit *De simplicibus medicinae* et nous le prendrons aisément pour une authentique production bolonaise; opérons les mêmes coupures dans le ms. 56 E et nous risquerons de ne pas comprendre les raisons de la présence d'un type méridional d'écriture dans un milieu où règne — depuis le XII^e siècle — une tradition calligraphique fortement particularisée.

En réalité, on ne doit jamais oublier que la répartition géographique des écoles d'écriture peut, à tout moment, être surclassée par des critères d'ordonnance plus spécialement idéologiques, religieux ou professionnels : on vient de le voir

(1) M. le Dr Ernest Wickersheimer m'a signalé, dans l'échange de vues qui suivit cette communication, l'existence d'un autre exemplaire du traité de Silvatico, copié également par Gherinx et dédié par lui au médecin Pietro de Sacchi, professeur à Bologne, Cf. C. PAOLI, *I codici Asbburnhamiani della R. Biblioteca Mediceo-Laurenziana di Firenze*, t. 1, fasc. 1, Roma, 1887, pp. 244-245, n° 150. Sur Pietro de Sacchi (*Petrus Veronensis de Sacco*), cf. U. CHEVALIER, *Bio-bibliographie*, col. 4112; G. N. P. ALIDOSI, *I dottori bolognesi*, Bologne, 1623, p. 157; U. DALLARI, *I rotuli... dello studio bolognese...*, 1888, pp. 21, 23, 26, 31, 34, 37, 40, 43, 46, 50, 53, 56, 58, 61, 64, 67, 70, 73. Gherinx n'aurait donc pas transcrit ces traités uniquement pour son édification personnelle, mais aussi pour rendre hommage à des protecteurs qu'il désirait honorer. On verra plus loin que notre médecin utilisait, en outre, ses talents de copiste pour se concilier la faveur de personnages en vue.

pour les manuscrits médicaux, on pourrait faire la même expérience pour les manuscrits juridiques, ou les manuscrits cisterciens (1).

* * *

Mais je m'en voudrais de m'attarder plus longtemps sur ces problèmes particuliers et j'en arrive immédiatement aux conclusions que l'on peut tirer, de ce bref exposé, pour l'histoire de la médecine au pays de Liège.

Nous avons vu apparaître en tout quatre Gherinx. Par ordre chronologique : Jean, Henri, Jérôme et Philippe. Philippe est le fils de Jérôme. Mais quels sont les liens de parenté entre Jérôme, Jean et Henri ? Ulysse Capitaine et Thonissen font naître Jérôme le 17 mai 1492. S'il est le fils de Jean, ce dernier aurait eu une soixantaine d'années à la naissance de son fils. Le fait n'est pas impossible, mais il n'est pas interdit non plus de supposer qu'Henri soit en réalité le fils de Jean et le père de Jérôme. On imagine fort bien un jeune homme d'une vingtaine d'années aidant son père dans la transcription d'un ouvrage : dans ce cas, Henri, né vers 1457, aurait engendré Jérôme à l'âge de 35 ans. Un complément de recherches dans les archives nous livrera sans doute la solution définitive de ce petit problème qu'il m'est impossible de résoudre dans l'état actuel de la documentation (2).

Plus important que l'établissement d'un arbre généalogique précis des Gherinx me paraît être l'examen de leur situation sociale. Nous avons évidemment affaire à une famille patricienne au sein de laquelle l'exercice de la médecine semble avoir exalté le goût de la chose publique et des charges officielles. Jean Gherinx assiste, comme témoin, à un accord conclu, le 4 août 1456, entre le couvent des Frères mineurs et le chapitre de Notre-Dame de Saint-Trond (3). Il est cité, comme échevin de Saint-Trond, du 12 octobre 1476 au 26 juillet 1484 (4). Jérôme occupe les mêmes fonctions, et jusqu'à celles de bourgmestre de la même ville, de 1514 à 1555. Philippe, nous l'avons vu, deviendra conseiller intime du prince-évêque de Liège. Après lui, la vocation juridique l'emportera, chez ses descendants, sur la carrière médicale. Sa fille Anne épousera Pierre de Méan, dont le fils Charles, membre du Conseil ordinaire, bourgmestre de Liège, est l'auteur d'un ouvrage fondamental sur le droit civil dans l'ancien pays de Liège (5).

Il faut peut-être voir dans ce sens des responsabilités et de la fonction publique l'explication de la transcription du ms. 56 E. Au moment où Jean Gherinx vient d'être installé dans la charge scabinale, il est naturel qu'il ait tenu à avoir sous la main un précis de morale où les cas relevant de la justice, de la tempérance, fussent répertoriés d'une manière concise et commode.

Famille patricienne, famille cultivée aussi. A côté des deux manuscrits qui ont retenu aujourd'hui notre attention, on doit placer un troisième, dont l'existence m'a été révélée par mon collègue et ami Delaissé, à la Newberry Library de Chicago. Ce sont des *Miscellanea humanistica*, des textes littéraires et philosophiques que Jean

(1) Cette application a été faite, en ce qui concerne les manuscrits cisterciens de deux abbayes flamandes, par G. I. LIEFTINCK, *De librijen en scriptoria der Westvlaamse Cisterciënsers-abijden Ter Duinen en Ter Doest in de 12^e en 13^e eeuw en de betrekkingen tot het atelier van de kapittelschool van Sint Donatiaan te Brugge*, Bruxelles, 1953, 96, pp., 24 pl. (*Mededeelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schoone Kunsten van België*, kl. der Letteren, XV, 2).

(2) Nous espérons que cela sera chose faite dans les notices sur Jean, Jérôme et Henri Gherinx que nous préparons pour un prochain supplément de la *Biographie nationale*. Signalons qu'une notice sur Jérôme *Gerinx* avait été primitivement prévue dans la liste provisoire des noms destinés à figurer dans la *Biographie nationale*, p. 35, avec 1472, et non 1492, comme date de naissance. Philippe Gherinx y était inséré *sub verbo* : Gherinx.

(3) F. STRAVEN, *o. c.*, t. I, p. 47 (12 octobre 1476 et *passim*, jusqu'à la p. 124) (26 juillet 1484).

(4) Ch. PIOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. 2, p. 328, n° 555.

(5) U. CAPITAINE, *art. cit.*, p. 227.

Gherinx a copié lui-même, dans sa maison de Saint-Trond, en 1462, la veille de Noël (1). Il semble aussi que notre médecin ait connu le cardinal Bessarion ou qu'il ait, tout au moins, tenté d'attirer sur lui l'attention de ce fin lettré, en lui dédiant la transcription du traité de Matteo Silvatico — une fois de plus (2)!

De même, pour entreprendre sa dissertation sur les eaux de Tongres et de Spa, Philippe Gherinx a dû mettre en œuvre des connaissances d'archéologie, de littérature et d'histoire qui sont le propre d'un esprit curieux et ouvert. Pourrait-on rattacher l'activité de Jean et de Philippe Gherinx au grand mouvement de l'humanisme? Sans méconnaître la valeur de la culture étendue de nos deux médecins, et les liens d'amitié qui unissaient Philippe Gherinx à Dominique Lampson, secrétaire de Robert de Berghes, Gérard de Groesbeeck et Ernest de Bavière (3), je pense cependant qu'ils ont manqué de ce véritable génie créateur qui aurait permis de les compter parmi les représentants authentiques d'un courant intellectuel libérateur et original. Ils ont, du moins, honoré dignement la profession médicale dont ils se sont transmis la vocation, de génération en génération (4).

(1) M. Delaissé, qui n'était pas encore au courant de mes recherches faisait à son sujet cette remarque significative : « l'écriture de J. Gherinx paraît influencée par un modèle italien ».

(2) Venise, Bibliothèque de Saint-Marc, ms. 46 (J. VALENTINELLI, *Bibliotheca manuscripta ad S. Marci Venetiarum*, t. 5, 1872, pp. 120-121). Cf. P. LIEBAERT, *Artistes flamands en Italie pendant la Renaissance*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 1, 1919, p. 74; L. MOHLER, *Kardinal Bessarion als Theologe, Humanist und Staatsmann*, Paderborn, 1923, p. 411. On ignore la date de transcription de ce manuscrit, mais si elle a eu lieu lorsque Bessarion gouvernait Bologne, en qualité de légat pontifical (26 février 1450-23 mars 1455), il est normal que Gherinx rendit cet hommage au gouverneur de la ville, Bologne faisant, à cette époque, partie des Etats du Pape.

(3) J. PURAYE, *Dominique Lampson, humaniste (1532-1599)*, Liège, 1950, pp. 34-35.

(4) Cet article était en épreuves lorsque Madame Rita Lejeune a bien voulu examiner pour nous, à Florence, le manuscrit de la Laurentienne que nous citons p. 304, n° 1. La décoration de cet exemplaire paraît en tous points identique à celle du ms. II 2528.